

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rusmaeni SANMOHAMAT, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Jeudi 13 mars 2025

Etaient présents :

Mme Rusmaeni SANMOHAMAT	Administratrice élue	Mme Dominique BAYOL	Administratrice nommée
Mme Marguerite FILIMOHAAU	Administratrice élue	Mme Patricia KOPILA	Administratrice nommée
Mme Nina Julie	Administratrice élue	M. Jean-Philippe LEROUX	Administrateur nommé
		M. Alain RAVUT	Administrateur nommé

Etaient absents :

<u>M.</u> Eddie LECOURIEUX			
Mme Sabrina WEDE	Administratrice élue	Mme Claude BERCIER	Administratrice nommée
M. Raphael TOFIL	Administrateur élu	M. Jean-Yves LEMENANT	Administrateur nommé
M. Jean-Irénée BOANO	Administrateur élu	Mme Aïcha TURI	Administratrice nommée
M. Pétélo SAO	Administrateur élu		

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

03 AVR. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

formant la majorité des membres en exercice.

Administrateurs en exercice :	15
Administrateurs présents :	7
Nombre de votants :	0

Le quorum n'étant pas atteint, le conseil d'administration est à nouveau convoqué le lundi 24 mars 2025.

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rusmaeni SANMOHAMAT, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Jeudi 20 mars 2025

Etaient présents :

Mme Rusmaeni SANMOHAMAT	Administratrice élue	M. Alain RAVUT	Administrateur nommé
Mme Sabrina WEDE	Administratrice élue	Mme Dominique BAYOL	Administrateur nommé

Etaient absents :

M. Eddie LECOURIEUX

Mme Marguerite FILIMOHAAU	Administratrice élue	Mme Claude BERCIER	Administrateur nommé
Mme Nina Julie	Administratrice élue	Mme Patricia KOPILA	Administratrice nommée
M. Raphael TOFIL	Administrateur élu	M. Jean-Yves LEMENANT	Administrateur nommé
M. Jean-Irénée BOANO	Administrateur élu	Mme Aïcha TURI	Administratrice nommée
M. Pétélo SAO	Administrateur élu	M. Jean-Philippe LEROUX	Administrateur nommé

formant la majorité des membres en exercice.



Administrateurs en exercice :	15
Administrateurs présents :	4
Nombre de votants :	4

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du conseil d'administration du 12 juin 2024, une nouvelle convocation a été adressés aux administrateurs. Comme stipulé à l'article R123-17 du code de l'action sociale et des familles, le conseil peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Mme Dominique BEGAUD, directrice du CCAS est désigné secrétaire de séance

N° d'ordre : 2

DELIBERATION N° 6 /CCAS/25

**Approuvant le vote du compte administratif
du budget de l'exercice 2024**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Mont-Dore,
réuni en séance le 24 MAR. 2025,

- Vu la délibération N° 19/14/IV adoptée par le Conseil Municipal du Mont-Dore en sa séance du 23 avril 2014 modifiant la délibération N° 78/91/XII, portant création d'un Centre Communal d'Action Sociale de la commune du Mont-Dore ;
- Vu la délibération N°06/CCAS/24 du 21 mars 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°05/CCAS/24 du 21 mars 2024, portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°11/CCAS/24 du 12 juin 2024, portant affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°16/CCAS/2024 du 12 juin 2024, portant décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°17/CCAS/2024 du 17 septembre 2024, portant décision modificative n°2 du budget de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°21/CCAS/2024 du 05 décembre 2024, portant décision modificative n°3 du budget de l'exercice 2024 ;

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,

DECIDE :



Article 1 : Le Conseil d'administration sous la présidence de Madame Rusmaeni Sanmohamat, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Mont-Dore, vote le compte administratif du budget de l'exercice 2024 et arrête les comptes comme ci-dessous :

Recettes totales de fonctionnement	151 255 326
<i>Dont excédent d'exploitation reporté - 002</i>	18 130 825
Dépenses totales de fonctionnement	115 071 840
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	36 183 486

Recettes totales d'investissement	4 685 975
<i>Dont solde d'exécution de la section d'investissement reporté -001</i>	2 477 342
Dépenses totales d'investissement	974 815
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2024	3 711 160

Article 2 : Le compte administratif du budget 2024 est arrêté en conformité avec le compte de gestion du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2024.

Article 3 : Aucun reste à réaliser n'étant constaté, le résultat définitif du compte administratif du budget 2024, s'établit comme suit :

LE RESULTAT DE CLOTURE CUMULE DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	36 183 486
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	3 711 160
Résultat de clôture cumulé	39 894 646

Les restes à réaliser en investissement	
Dépenses en restes à réaliser	-
Recettes en restes à réaliser	-
Solde des restes à réaliser	-

résultat de clôture cumulé de l'exercice 2024 **39 894 646**

Résultat définitif de l'exercice 2024 **39 894 646**

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 5 : Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Mont Dore est chargé de l'exécution transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la Province Sud et publiée sous format électronique.

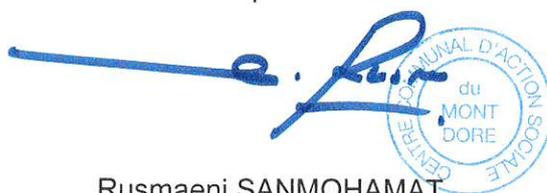
DELIBERE EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 24 MAR. 2025

Le secrétaire de séance
La directrice du CCAS

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
Pour le Président absent,
la Vice-présidente



Dominique BEGAUD



Rusmaeni SANMOHAMAT

Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Mairie du Mont-Dore
CCAS (registre et publication)

Le Président certifie que le présent acte
ayant été transmis le 03/04/2025
Au Commissaire Délégué
Et notifié le 07/04/2025
Et/ou publié le 07/04/2025
Est exécutoire de plein droit



Pour Ampliation
La directrice/ directrice adjointe
Prénom et nom

Dominique BEGAUD
